

Nom commercial: Tegin 4100 Pellets MB / GMS 40-55 Ph.Eur

Numéro de la matière: 266961

Version: 1 / CH

Date de révision: 20.04.2026

remplace la version: - / CH

Date d'impression 20.04.26

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Tegin 4100 Pellets MB / GMS 40-55 Ph.Eur
N° d'article 26696100

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

Hänseler AG
Industriestrasse 35
9100 Herisau
No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58
Adresse email de la personne
responsable pour
cette FDS sdb@haenseler.ch

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Information de produit volontaire conformément au format de données de sécurité
Le produit n'est pas classé comme dangereux selon règlement no 1272/2008.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Conformément au Règlement (CE) 1272/2008, le produit ne doit pas être impérativement étiqueté.

2.3. Autres dangers

Pas de dangers particuliers à mentionner.

La substance ne répond pas aux critères de classification PBT. La substance ne répond pas aux critères de classification vPvB. Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez l'homme. Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non ciblés.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

Autres ingrédients

Glyceride, C16-18-Mono- und Di-

No. CAS	85251-77-0
No. EINECS	286-490-9
Numéro d'enregistrement	01-2119495562-30
Concentration	>= 95 %
Le renvoi: [4]	

Notent

Nom commercial: Tegin 4100 Pellets MB / GMS 40-55 Ph.Eur

Numéro de la matière: 266961

Version: 1 / CH

Date de révision: 20.04.2026

remplace la version: - / CH

Date d'impression 20.04.26

[4] Information volontaire

Autres données

Le produit n'est pas classé comme dangereux selon règlement no 1272/2008.

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

En cas de contact avec la peau

En cas de contact avec la peau, laver à l'eau chaude. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). Consulter un médecin en cas d'irritation oculaire.

En cas d'ingestion

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.

Protéger les secouristes

Secouristes: Faites attention à l'autoprotection

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun symptôme connu à ce jour.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**Avis aux médecins / Risques**

Après l'ingestion avec le vomissement suivant il se produit l'aspiration dans les poumons et ca peut provoquer la pneumonie chimique ou l'étouffement

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Mousse, Dioxyde de carbone, Produits extincteurs en poudre, Eau pulvérisée

5.3. Conseils aux pompiers**Equipements spéciaux pour la protection des intervenants**

En cas d'incendie, utiliser un appareil de protection respiratoire approprié.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Eviter la formation de poussières.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser mécaniquement. Nettoyer à fond les objets et le sol souillés en observant la réglementation sur l'environnement.

Nom commercial: Tegin 4100 Pellets MB / GMS 40-55 Ph.Eur

Numéro de la matière: 266961

Version: 1 / CH

Date de révision: 20.04.2026

remplace la version: - / CH

Date d'impression 20.04.26

6.4. Référence à d'autres rubriques

Informations concernant la manipulation en toute sécurité: voir Section 7. Informations concernant les équipements individuels de protection : voir Section 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Aucune mesure particulière nécessaire.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité.

Précautions pour le stockage en commun

Ne pas stocker avec des produits alimentaires.

Classes de stockage

Classe de stockage d'après TRGS 510

13

Des matières solides non combustibles

Classe de stockage (Suisse)

NG

Autres substances dangereuses solides sans classification/étiquetage dangereux

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver le récipient bien fermé et à l'abri de l'humidité.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Autres données

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques.

Protection respiratoire - Note

En cas de dépassement des valeurs limites au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet. Masque anti-poussières

Protection des mains

Pendant le contact il faut utiliser des gants de protection

Matériau approprié néoprène

Protection des yeux

Lunettes de protection

Protection du corps

Vêtement de travail couramment utilisés pour travaux chimiques.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État de la matière

solide

Nom commercial: Tegin 4100 Pellets MB / GMS 40-55 Ph.Eur

Numéro de la matière: 266961

Version: 1 / CH

Date de révision: 20.04.2026

remplace la version: - / CH

Date d'impression 20.04.26

Couleur	ivoire		
Odeur	caractéristique		
Point de fusion			
Valeur	56	°C	
Point de congélation			
Remarque	non déterminé		
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition			
Remarque	non déterminé		
inflammabilité			
évaluation	non déterminé		
Limite inférieure et supérieure d'explosion			
Remarque	non déterminé		
Point d'éclair			
Valeur	240	°C	
méthode	Règlement (CE) 440/2008, Annexe, A.9		
Température d'inflammabilité			
Remarque	non déterminé		
température de décomposition			
Remarque	non déterminé		
valeur pH			
Valeur	7	à	8
Concentration/H ₂ O	100	g/l	
Viscosité			
Remarque	non déterminé		
solubilité(s)			
Remarque	non déterminé		
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)			
Remarque	non déterminé		
Pression de vapeur			
Remarque	non déterminé		
Densité et/ou densité relative			
Valeur	0.9	g/cm ³	
température	20	°C	
Densité de vapeur relative			
Remarque	non déterminé		
9.2. Autres informations			
La limite de l'odeur			
Remarque	non déterminé		
Le coefficient de l'évaporation			
Remarque	non déterminé		
Hydrosolubilité			
Remarque	insoluble		

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Nom commercial: Tegin 4100 Pellets MB / GMS 40-55 Ph.Eur

Numéro de la matière: 266961

Version: 1 / CH

Date de révision: 20.04.2026

remplace la version: - / CH

Date d'impression 20.04.26

Exposition unique

Remarque

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

exposition répétée

Remarque

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2. Informations sur les autres dangers**Propriétés perturbant le système endocrinien chez l'homme**

Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez l'homme.

Autres données

Absence de données toxicologiques.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité****Indications générales**

non déterminé

12.2. Persistance et dégradabilité**Indications générales**

non déterminé

12.3. Potentiel de bioaccumulation**Indications générales**

non déterminé

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)

Remarque

non déterminé

12.4. Mobilité dans le sol**Indications générales**

non déterminé

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**Résultats des évaluations PBT et vPvB**

La substance ne répond pas aux critères de classification PBT.

La substance ne répond pas aux critères de classification vPvB.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**Propriétés perturbant le système endocrinien pour l'environnement**

Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non ciblés.

12.7. Autres effets néfastes**Indications générales**

non déterminé

Information supplémentaire sur l'écologie

Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

Nom commercial: Tegin 4100 Pellets MB / GMS 40-55 Ph.Eur

Numéro de la matière: 266961

Version: 1 / CH

Date de révision: 20.04.2026

remplace la version: - / CH

Date d'impression 20.04.26

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus

Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

Attribuer un numéro de code de déchet selon le catalogue européen des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

Emballages contaminés

Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport terrestre.	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport maritime.	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport aérien.
14.5. Dangers pour l'environnement	-		

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de contamination de l'eau (Allemagne)

Classe de contamination
de l'eau (Allemagne) WGK 1

Remarque classe de danger pour le milieu aquatique dérivée (WGK, Allemagne)
conformément à l'annexe 1, point 5.2 du Règlement sur les installations
manipulant des substances nocives pour les eaux (AwSV, Allemagne).

Autres informations

Le produit ne contient aucun ingrédient figurant sur la liste des substances candidates à l'inclusion à l'annexe XIV du règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec une proportion $\geq 0,1$ % p/p.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est réalisée pour ce préparation.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.